

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 08 Novembre 2019 à 19H**

**Présents :** M. JOUVENEL Edmond, M. MAZIER Christian, M. JEAN Raymond, M. LE MAO Stéphane, Mme GARNIER Marilyne

A (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s) : M. MAZIER Christian

- Lecture, pour approbation, du CR du dernier CM par Stéphane Le Mao.
- Vote d'une délibération concernant la somme à rembourser au département pour les travaux du pont. la somme initiale de 204326.6 € est augmentée de la part communale de 29132.88 €; Le remboursement sera de 233459.48 €  
Pour → 5
- Délibération pour décisions modificatives pour le pont: section1 chapitre 204 → section 1 Chapitre 23, et pour une somme de 2160.15 de la section1 chapitre 21 → section 1 chapitre 23  
Pour → 5
- Délibération concernant la limitation de l'éclairage public la nuit par secteurs; une réunion avec le SMEG est prévue le 14/11/2019.  
Pour → 5
- Désenclavement de parcelles quartier Lafare: Un accord a été trouvé, une convention qui sera votée est en cours de rédaction après délimitation des parcelles par un géomètre.
- Subvention pour le Téléthon Contre → 5
- Subvention pour le soutien des SDF par les pompiers Contre → 4 Pour → 1

**Questions diverses :**

- Jean Montestruc a rejoint l'Ehpad de Cornillon.
- Suite à une demande du public au précédent CM, lecture est faite des 6 lettres de démission des Conseillers démissionnaires.
- Rappel sur les dates des élections complémentaires les 8 et 15 Décembre. Les permanences seront tenues le matin par Edmond Jouvenel, Stéphane Le Mao et Christian Mazier et l'après-midi par Edmond Jouvenel Marilyne Garnier et Raymond Jean.
- Il est demandé de changer le plexiglas du panneau d'affichage place des marronniers.
- Procéder à la réparation d'une lumière du cheminement sur le Pont.
- Prendre une délibération pour le prêt relais au prochain CM.
- Le film subventionné en partie par Décathlon est en cours de finalisation.
- Après la cérémonie du 11 Novembre; un pot de l'amitié sera proposé dans les locaux du Mas Pascal.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 19h33.